



Mairie de Combs-la-Ville  
Esplanade Charles de Gaulle  
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex  
Tel. : 01 64 13.16.00  
Fax : 01 60.18.06.15

## FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **ASSISTANT MATERNEL (H/F)**

**DIRECTION : Action sociale – Petite enfance**

**SERVICE : Crèche Familiale « Ribambelle »**

### I – DESCRIPTION DU POSTE

#### **Missions principales :**

- Accueillir des enfants âgés de 4 mois à leur entrée à l'école maternelle dont les familles ont obtenu une place à la crèche familiale.
- Accueillir principalement au domicile de l'assistant(e) maternel(le) mais également dans les locaux de la structure Ribambelle.
- Contribuer au développement physique, psychique et social des enfants.

Placé sous la responsabilité de la directrice de la crèche familiale ou de la directrice-adjointe ou de la directrice de permanence.

Niveau du poste dans l'organigramme :

DGS → DGA → Directrice de l'action sociale → Directrice de la crèche familiale → assistant(e) maternel(le)

#### **Activités principales :**

- Accueillir et accompagner l'enfant et sa famille.
- Connaître, repérer et répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant en respectant son rythme : (relationnel, alimentation, sommeil, hygiène, jeux, sorties).
- Assurer une bonne hygiène et un bon entretien du domicile, qui est le principal lieu d'accueil pour l'enfant.
- Faire du domicile un lieu de vie adapté où l'enfant peut être écouté, respecté et où il peut s'épanouir en toute sécurité en fonction de ses besoins et de son âge.
- Posséder et renouveler du matériel éducatif adapté.
- Entretenir une relation professionnelle avec les parents et tenir compte de leurs principes éducatifs.
- Accompagner les enfants et participer aux ateliers pédagogiques proposés par l'équipe encadrante.
- Contribuer à l'élaboration et au suivi du projet d'établissement : livret d'accueil, adaptation, ...
- Mettre en pratique le projet éducatif de la structure élaboré en équipe.
- Participer à la vie de la crèche : réunions, groupes de travail; sorties, fêtes, décoration, ...
- Collaborer avec l'équipe encadrante et les autres assistantes maternelles.

### II – PROFIL DU POSTE

#### **Savoir**

Répondre aux exigences réglementaires relatives à l'exercice de la profession d'assistant maternel.

Avoir effectué les formations obligatoires.

Maîtrise orale de la langue française.

